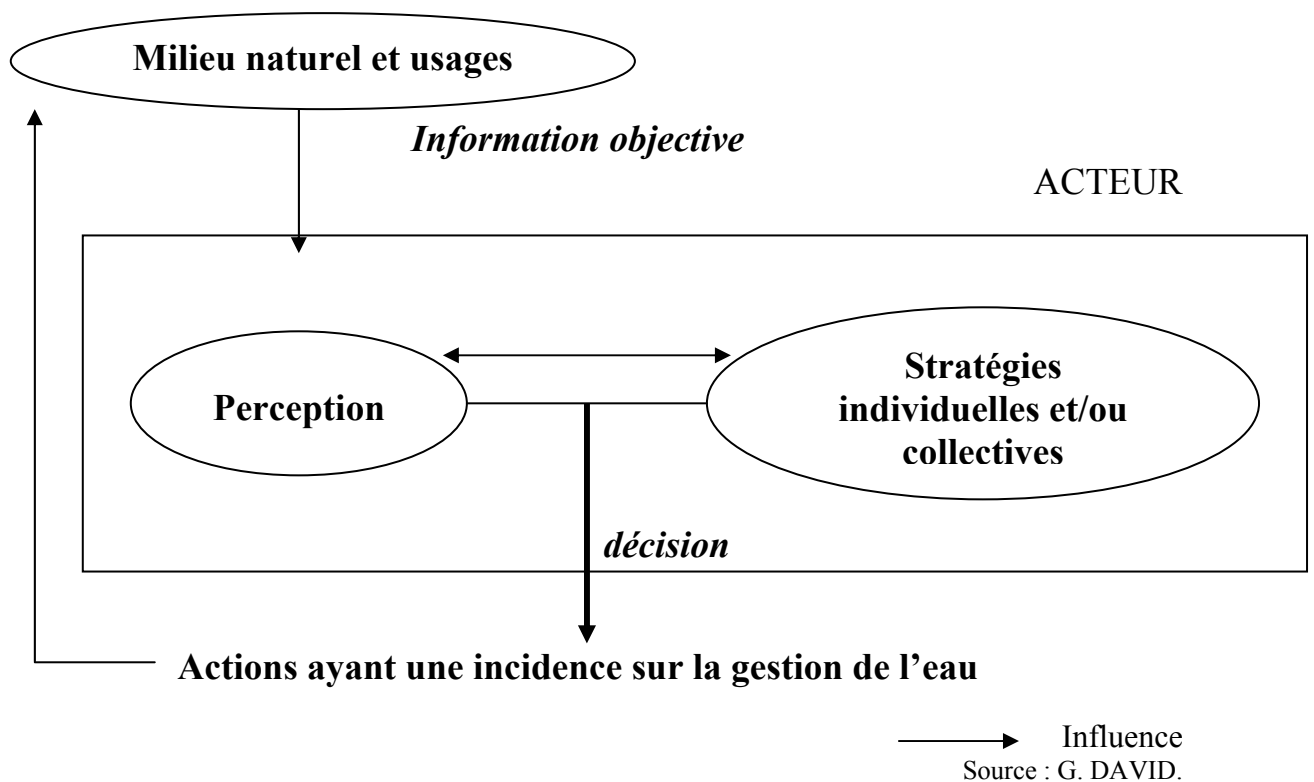


III. La société des îles dans le développement : paradoxe et unités.

A travers la description des différentes formes des risques liés au développement du tourisme pour la ressource en eau, il s'agit de déterminer les orientations à envisager afin de garantir la pérennité des biens économiques et environnementaux. Ceci passe obligatoirement par **l'analyse de la perception** des acteurs locaux sur ces deux volets : le tourisme et l'eau. Cette perception est le révélateur des comportements des populations sur l'espace qu'ils maîtrisent et exploitent. Cette démarche doit permettre d'aboutir sur des propositions d'aide à la décision en rapport avec les exigences du milieu et de ces habitants.

Fig. 42. Perception et stratégie des acteurs au cœur de la gestion de l'eau



Le programme SAGE s'attache à mener une réflexion sur la gestion de l'Environnement aux îles Loyauté, dans l'optique d'aider les acteurs locaux à intervenir sur leur espace. Chaque initiative ayant trait à la valorisation de l'environnement révèle les perceptions et stratégie des intervenants, qu'ils soient locaux ou extra-locaux, sur l'espace concerné. Ces perceptions constituent en effet, un filtre à travers lequel les données objectives issues des connaissances sur l'environnement sont interprétées puis confrontées à la stratégie des acteurs en vue de toute action individuelle ou collective, se rapportant de près ou de loin à la ressource en eau (Fig. 42). La stratégie des acteurs quant à elle, résulte de motivations personnelles ou de logiques collectives, produits de l'histoire locale et/ou des politiques de développement actuelles ou passées. (DAVID, 2002).

L'étude de cette perception de l'environnement, donc de la ressource en eau qui nous intéresse plus particulièrement, et des activités qui interviennent sur cet élément, doit nous permettre également d'analyser le caractère du développement sur l'éco-socio système loyaltien. Ainsi, la notion d'espace revêt une dimension tout à fait particulière, illustrant les usages et pratiques des hommes sur leur terroir (DOUMENGE, 1982), patrimoine identitaire ou non (GUIART, 1999).

A. La dimension environnementale du développement touristique aux Loyauté

1. L'eau, un bien précieux.

Le support de notre étude est l'environnement des îles et plus particulièrement l'eau. L'eau est un élément qui, rapporté à l'espace des îles Loyauté, adopte plusieurs définitions. L'eau est, bien entendu, un bien matériel. Cela se traduit par une mesure quantitative et qualitative concrète et objective. Comme je l'ai constaté précédemment, le manque de données précises et objectives ne nous permet pas de relever la quantité et la qualité de l'eau pour chaque structure d'hébergement que ce soit à Ouvéa, Lifou ou Maré.

Dans le cadre du programme ADAGE, un travail a été mené sur la perception générale de la ressource en eau. Cette étude a porté sur quatre tribus de Lifou, dont les populations ont été sollicitées par le biais de questionnaires d'enquêtes. Cette démarche s'est attachée à mettre en valeur les comportements et la perception des populations locales sur la quantité et la qualité de la lentille d'eau douce. Il ressort de cette étude un certain nombre de renseignements dont on pourra discuter de la pertinence, tant il semble que les réponses obtenues sont conditionnées par les questions posées : discours convenu ? Toutefois, on remarque que dans l'ensemble, les populations interrogées sont insatisfaites de la qualité de l'eau et ont le sentiment de pouvoir en bénéficier à l'infini. C'est peut-être à cause de cette dernière remarque qu'un important volume d'eau est gaspillé. Il n'est pas rare, voire même très fréquent, de trouver un robinet ouvert toute la journée (Photo 14.), un raccord défectueux laissant couler d'importantes quantités d'eau, etc.

Photo 14. Exemple d'un robinet constamment ouvert illustrant le gaspillage d'eau.



Source : S. PULOC'H. 2002

Les habitants des tribus concernées semblent pourtant sensibles aux problèmes de gaspillage, mais les actes ne s'accordent pas au discours. **L'eau est un patrimoine** originel qui ne semble pas pouvoir disparaître. Dans ce cas, la facturation d'un tel élément social et culturel apparaît comme illégitime et insane. C'est en partie, pour cela que la quantification de l'eau consommée a été impossible.

Cependant, l'eau est également un élément bénéficiant d'une haute valeur culturelle et représentative, riche d'attributs sensibles et subjectifs. En ce sens l'eau constitue un patrimoine, support d'une certaine identité et de territorialité. En effet, l'organisation sociale de l'espace des îles reflète cette idée en fractionnant l'espace en terroirs. Les clans qui sont les cellules fondatrices du système social mélanésien (LEENHARDT, 1985) sont également des entités spatiales qui se rapportent à un ensemble de marqueurs géographiques (BONNEMAISON, 1981) qui définissent les liens entre l'homme et la terre. Ainsi, certains clans sont détenteurs de droits privilégiés et d'une **certaine forme de propriété de lieux précis**. Les « clan de l'eau », « clan de la mer » ou « clan de la terre » sont donc les interlocuteurs légitimes lorsqu'il s'agit de valoriser un espace donné. En principe, la terre appartient au premier clan qui s'est établi sur un espace donné et qui l'a travaillé. A l'origine, cette propriété était personnelle, individuelle (SAUSSOL, 1979). Le premier défricheur dont la descendance forme le clan joui d'un droit de propriété ; il est l'aîné de la branche aînée, (DUBOIS, 1984) soit le chef de clan. C'est lui le maître de la terre, gestionnaire du patrimoine familial, mais ce n'est pas pour autant un propriétaire privé.

Dans ces différentes définitions de l'entité sociale fondamentale des îles, que ma formation de géographe ne permet pas de discuter totalement, on s'aperçoit que la notion de patrimoine est véritablement au cœur du système. Ainsi, J.R. SWANTSON et R.H. LOWIE définissent-ils le clan comme : « une unité exogame d'une part, dotée d'un territoire d'autre part. » L'élément géographique est alors constitutif du clan. Je me permets alors d'extrapoler ce concept pour l'adapter au système social des îles Loyauté. Chaque clan est alors dépositaire d'un lieu ou d'un espace donné. **En ce qui concerne l'eau, deux espaces sont à considérer**. D'une part le milieu lagonnaire est propriété des clans de la mer et d'autre part, les clans de l'eau régissent les lieux où se situent des trous d'eau et autres cavités mettant en relation directe la lentille d'eau douce et les hommes.

L'histoire et les différentes composantes de la culture de ces clans sont issues des mythes. Le patrimoine est une conception que les individus dans leur société ont de la terre. Cette conception repose sur une légitimité liée à la généalogie des populations. Pour les sociétés kanak, la terre est le support des liens entre les hommes, « la terre fait partie du groupe » (TJIBAOU, 1987). Le clan occupe donc un espace qu'il définit en tant que terroir. Le terroir exploité est donc le support de l'identité patrimoniale du clan. Cette notion est d'autant plus vérifiée que l'appropriation du sol dépend de la valeur agricole de celui-ci (SAUSSOL, 1979). Les sols pauvres seront laissés vacants et destinés à l'usage collectif du groupe. Ainsi, la construction de nombreuses structures de tourisme s'est faite sur des sols relativement pauvres pour la mise en culture. Leur valorisation bénéficie souvent à l'ensemble du groupe. Ainsi, l'eau est considérée comme un patrimoine commun, non pas à l'ensemble de la tribu, mais au clan.

La perception de ce patrimoine varie donc lorsque l'on a à faire à des clans liés à l'eau ou non. Brièvement, en ce qui concerne la qualité et la quantité d'eau contenue dans la lentille d'eau douce les promoteurs interrogés proposent des constats nuancés. Le discours lié à ce patrimoine dépend de ce que la personne interrogée souhaite défendre. En ce qui concerne la quantité de la ressource, le constat est unanime : l'eau est un bien abondant aux îles. Ouvéa tend toutefois à nuancer le propos, même si la gestion des citernes et la fréquence d'approvisionnement semble bien maîtrisée.

La qualité de l'eau sur Maré, Lifou et Ouvéa, apparaît moyennement satisfaisante. Analysées dans le détail, les réponses obtenues révèlent une certaine **appropriation** de l'eau en tant que patrimoine. Cette appropriation conditionne ainsi le discours qui concerne la ressource. Je me suis interrogé sur le fait que cette appropriation pouvait se traduire par une illustration de la perception des différents promoteurs touristiques sur la qualité¹ de la ressource en eau à travers la cartographie. Ces cartes ne présentent pas la qualité objective de l'eau au niveau des espaces concernés, mais la perception des promoteurs sur celle-ci. Je remarque qu'à Lifou (Fig. 43.), les promoteurs estimant la qualité de l'eau du robinet comme impropre à consommation, se concentrent autour de la baie de Chateaubriand. Ces établissements sont des gîtes ou hôtels dont l'objectif est de rentabiliser leur exploitation. Ne pas diffuser d'eau du robinet revient à gagner de l'argent sur la vente de bouteille d'eau. Toutefois, cette démarche n'est pas reprise par les autres gîtes de l'île, ce qui indique également une certaine perception de la qualité de la ressource.

¹ Ne disposant pas de mesures qualitatives individualisées, j'ai entrepris d'interroger chaque promoteur sur ce sujet. Les réponses obtenues ainsi que la consommation prioritaire ou non d'eau du robinet, m'ont permis d'acquérir une certaine idée de cette qualité.

Fig. 43. Perception des promoteurs touristiques de la qualité de l'eau à Lifou, 2002.

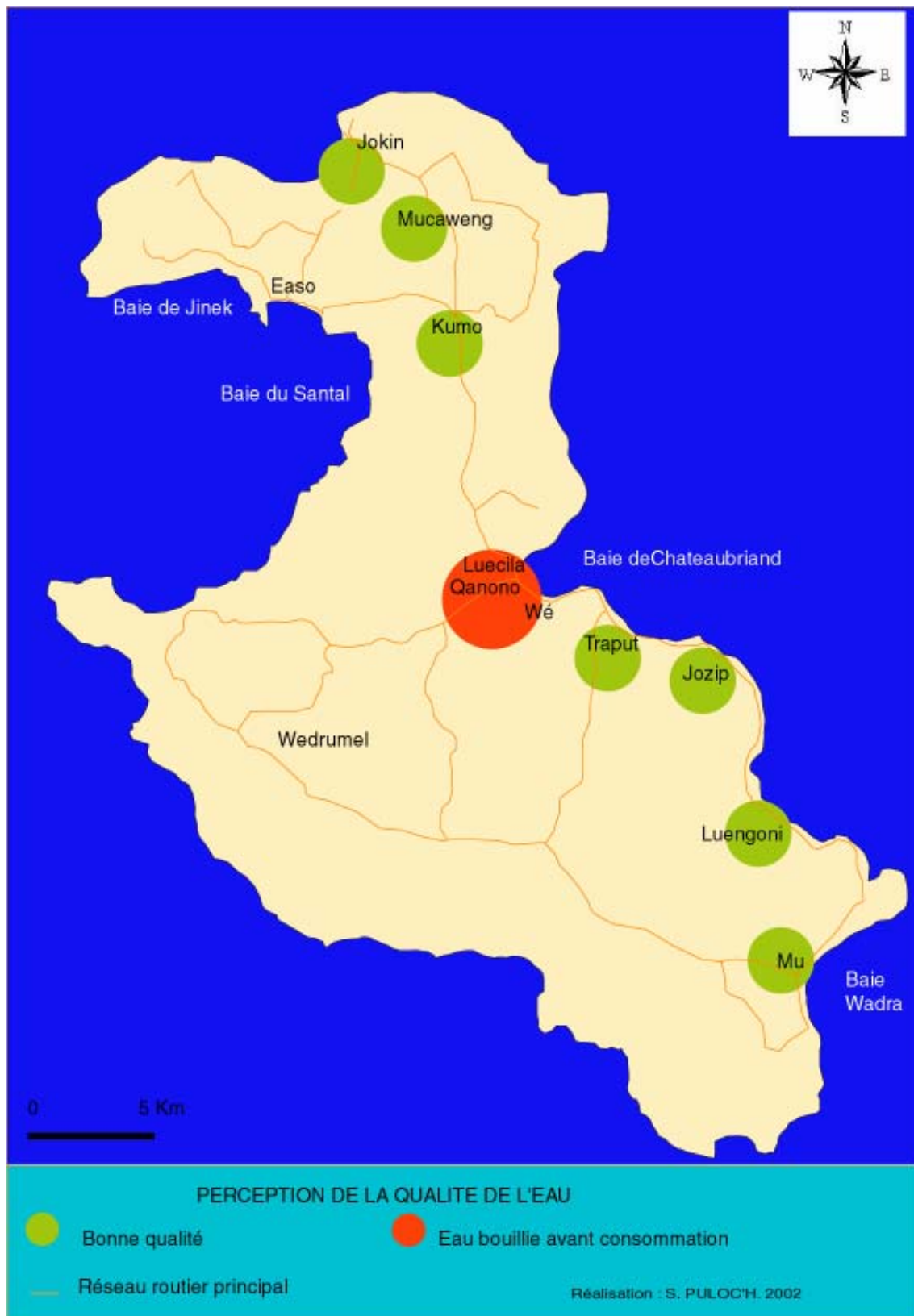
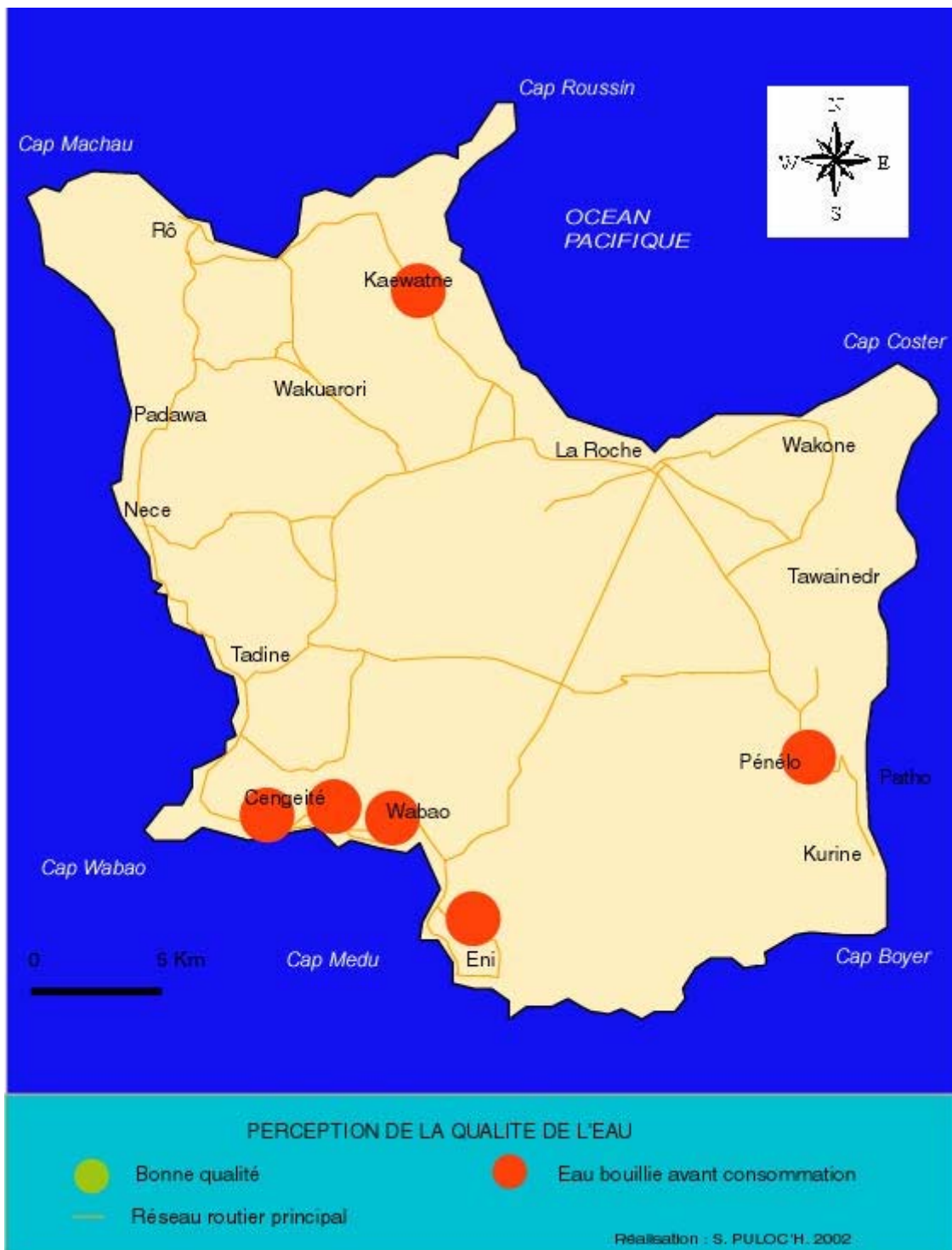
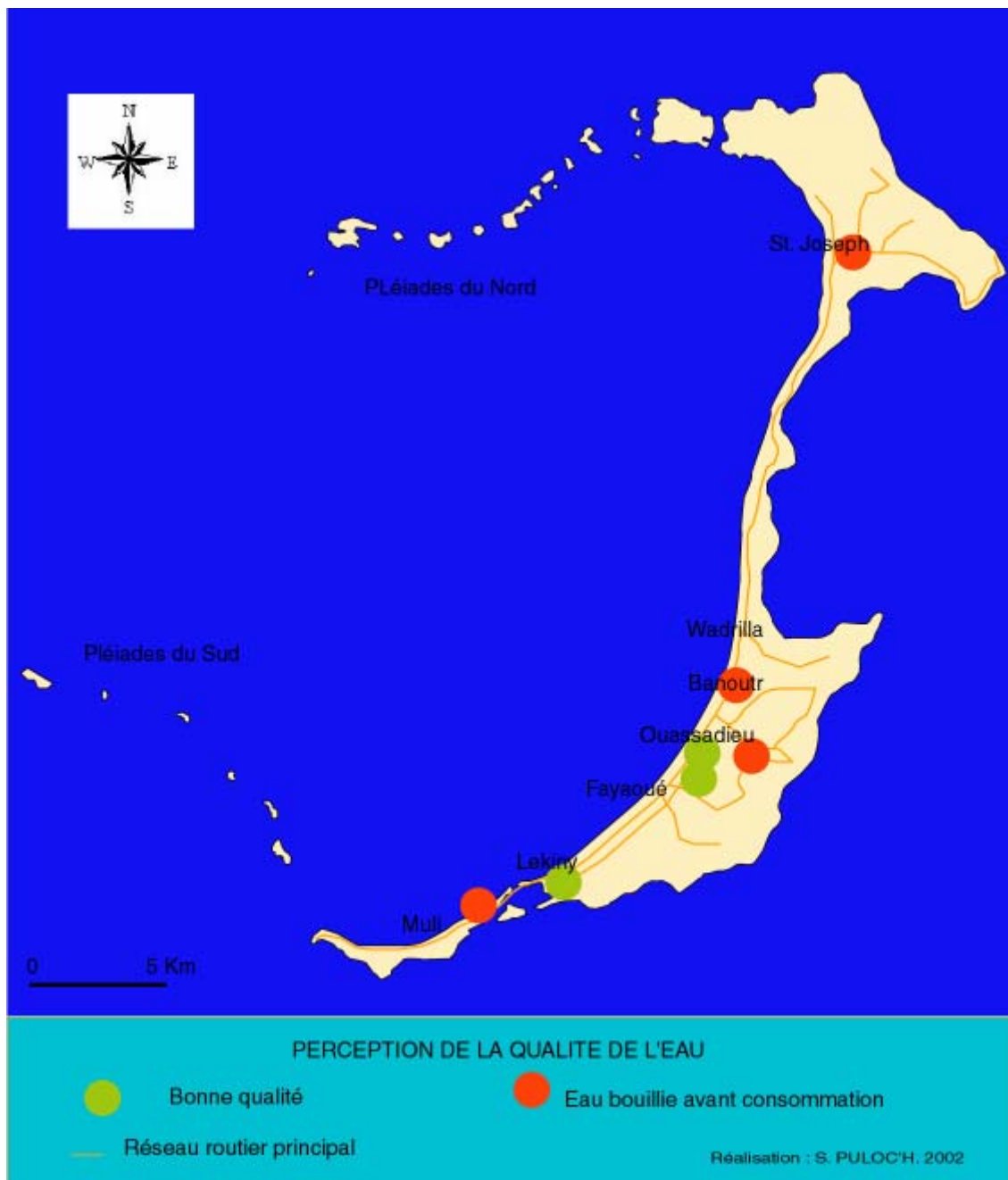


Fig. 44. Perception des promoteurs touristiques de la qualité de l'eau à Maré, 2002.



La carte ci-dessus (Fig. 44.) révèle la mauvaise qualité de l'eau à Maré. En effet, les fréquentes épidémies de gastro-enthérites ont contribué à dévaloriser l'image de la ressource en eau. Les promoteurs ne choisissent de servir de l'eau du robinet que si elle a été préalablement bouillie. L'image de la destination pourrait subir cette mauvaise publicité faite par la médiocre qualité de l'eau.

Fig. 45. Perception des promoteurs touristiques de la qualité de l'eau à Ouvéa, 2002.



La perception de la qualité de l'eau à Ouvéa (Fig. 45.) est conditionnée par plusieurs facteurs : sanitaires et socio-économiques. En effet, d'une part l'eau de dessalement proposée par l'usine municipale semble souffrir d'une mauvaise réputation qui oblige les habitants à la bouillir avant consommation. D'autre part, les réponses obtenues lors des entretiens auprès des promoteurs, semblent caractériser l'appropriation des anciens (Bougainvillier et Ireital) à un patrimoine exclu de toute critique quant à sa qualité. L'objectivité des réponses est donc quelque peu déviée par le discours adapté à la valorisation de l'image du patrimoine local.

Fig. 46. Utilisation préférentielle de l'eau par les promoteurs touristiques.

	Eau en bouteille	Eau du robinet
Lifou	4	7
Maré	2	4
Ouvéa	4	4

Source : S. PULOC'H

Le choix de délivrer de l'eau en bouteille ou de l'eau du robinet (Fig. 46), est déterminé par deux facteurs essentiels : faire de l'argent en vendant de l'eau en bouteille au client (hôtels et quelques gîtes), affirmer la bonne qualité de l'environnement local (accueils en tribus essentiellement).

L'eau représente à la fois, un élément de valorisation commerciale et un élément d'appropriation de l'espace. C'est-à-dire que l'eau revêt un caractère tant social qu'économique. En effet, les entretiens que j'ai effectués à Maré, Lifou et Ouvéa révèlent que l'eau constitue une sorte de miroir reflétant la qualité de l'Environnement de l'île, espace touristique. Les promoteurs locaux savent pertinemment que le client recherche à l'heure actuelle un environnement de qualité et que cette garantie est source de revenus. « Une bonne qualité de l'eau assure une bonne image de la destination qui est susceptible d'attirer un certain nombre de touristes » (M. GAZE, Lifou, Avril 2002). C'est donc sur l'image de l'espace, orientée vers sa commercialisation, que s'applique cette perception. Bien que l'on se doute que l'eau ne soit pas le critère déterminant dans le choix de destination du touriste, la remarque précédente traduit la volonté des acteurs locaux de diffuser une bonne image de leur île. Dans ce cas, cette démarche a une incidence évidente sur la sensibilité de ces acteurs à la préservation de l'environnement et donc de la ressource en eau.

Il semble que les responsables d'accueil en tribu soient les principaux défenseurs de ce discours. Les entretiens ont permis d'approfondir cette idée pour révéler que l'eau est plus qu'un bien marchand. Défendre la qualité de l'eau est une démarche illustrant l'attachement des populations locales à un patrimoine commun. Ce patrimoine est géré par la chefferie qui définit les orientations de l'ensemble des clans affiliés (SAUSSOL, 1979). Ainsi, le chef de la tribu sera l'interlocuteur privilégié pour discuter des problèmes de mise en valeur de l'espace. Comme on l'a évoqué précédemment, le chef appuyé par le conseil des anciens (GUIART, 1964), peut décider d'ouvrir son territoire à un projet de développement économique. L'exemple de la tribu de Mucaweng à Lifou, avec la décision du chef de diversifier les activités agricoles par l'accueil de touristes sur les exploitations, en l'occurrence les vanilleraies, en est un bon exemple. Le souci de conserver un patrimoine authentique, de qualité et conforme avec les aspirations de la société locale est avancé. Cependant, il faut composer avec la loi du marché et satisfaire la demande du client. Les autorités coutumières sont conscientes des risques liés à la surfréquentation touristique, plus bas nous verrons quelles sont leurs initiatives et stratégies à ce sujet. Elles sont néanmoins, propriétaires des espaces concernés par le développement d'activités économiques. Ce sont les coutumiers qui ont le pouvoir de déterminer là où un projet peut s'implanter. C'est donc à travers d'étroites concertations entre autorités coutumières et responsables du développement que doit s'entreprendre tout projet pour respecter l'intégrité de l'environnement.

A travers l'analyse de la perception de l'eau, je constate qu'une fois encore, les notions de valorisation économique d'un élément constitutif de la société locale et de construction d'un patrimoine culturel se chevauchent face au développement de l'activité touristique. On observe donc une certaine unité pour la gestion durable d'un patrimoine commun, mais un paradoxe lorsqu'il s'agit de valoriser la ressource. De plus, il aurait été particulièrement intéressant d'appréhender cette perception à travers l'analyse des mythes et des légendes liées à l'eau. En effet, ces récits sont souvent le fruit de la sensibilité des acteurs locaux sur leur espace et de l'adaptation du discours au contexte historique, politique, économique et social.

2. Vers le développement d'un tourisme durable aux îles ?

Le patrimoine naturel est constitué d'actifs naturels, non transformés par l'homme. Il associe l'ensemble des espèces animales et végétales que l'on regroupe sous la notion de biodiversité. Il comporte également les formations géologiques, les sites naturels exceptionnels, les espaces encore vierges ou mal connus par l'homme (les hauts fonds marins, l'espace...). Le patrimoine est une réserve de richesses accumulée au cours du temps et dont chaque individu peut hériter et transmettre. A l'échelle de la société, le patrimoine affecte un caractère collectif qu'il s'agit de préserver, conserver et protéger afin de le transmettre intacte aux générations futures. Concernant l'espace des îles Loyauté, le **patrimoine naturel est un marqueur géographique** empreint de valeurs mythiques auxquelles s'identifient un certain nombre de clans ou tribus. Comme je l'ai évoqué, l'eau est à ce titre un patrimoine naturel, mais également culturel pour les Loyaltiens.

« *Le patrimoine est ce qui constitue le bien commun* » (dictionnaire Le Robert), à ce titre certains espaces naturels et lieux historiques, de part leur aspect exceptionnel, observent une importance primordiale à l'échelle de la planète. Le patrimoine naturel fait souvent l'objet d'une protection légale qui marque son importance aux yeux de la collectivité. A l'échelle nationale, il s'agit de réserves naturelles, d'espèces protégées, d'un parc naturel, etc. Ainsi, le classement du lagon calédonien en réserve marine, illustre l'importance de la richesse de la faune et de la flore marine pour l'ensemble des populations du territoire, mais également à un niveau plus global, cet ensemble constitue un sanctuaire de valeur mondiale. A l'échelle internationale, les Etats peuvent s'accorder sur l'appartenance d'un espace commun au patrimoine naturel : ce fut le cas en 1982, lors de l'accord de Montego Bay qui a classé la haute mer comme patrimoine commun de l'humanité. Considérer l'environnement comme un patrimoine est un fait acquis de longue date pour le Canada par exemple. Cette notion domine largement toutes les politiques de mise en valeur de l'espace par le tourisme au Canada par exemple. En effet, l'association de l'industrie touristique du Canada a implanté divers codes éthiques et directives générales en matières de tourisme durable, pour la plupart des acteurs de ce secteur. Cette directive prône le respect du patrimoine environnemental du territoire canadien représenté par la richesse et la diversité des milieux naturels et des entités culturelles (PULOC'H, 2001).

La représentation qui peut être faite de ces espaces contribue à véhiculer certaines images, idées et sentiments qui participeront d'un ensemble représentatif et identitaire. C'est-à-dire que le patrimoine est une marque de fabrique apposée à telle ou telle région qui devra composer avec, ou mettre en valeur ces éléments afin d'affirmer son identité. En l'occurrence, les îles Loyauté sont perçues comme des espaces idylliques (plages de sable fins, forêt luxuriante et richesses culturelles) qu'il est important de préserver (Photo 15 et 16).

Photos 15 & 16. Les îles Loyauté une richesse naturelle et culturelle exceptionnelle



Photo : Plage de Mu, Lifou. S. PULOC'H. 2002



Photo : tressage de nattes à Lucila, Lifou. S. PULOC'H. 2002

Cependant, le patrimoine naturel et culturel est susceptible d'être **valorisé**, afin de générer des ressources. Il peut s'agir de l'exploitation directe des ressources renouvelables telles que la biomasse : le poisson par les pêcheurs, le bois par les exploitants forestiers, le minerai par l'industrie, etc. Il peut s'agir aussi d'une exploitation indirecte, le site naturel étant utilisé pour ses services récréatifs (promenade, tourisme), éducatifs (classes vertes), esthétiques, etc. Les questions environnementales posent de plus en plus cette question conflictuelle entre conservation du patrimoine et gestion de la ressource. Bien que de gros progrès soient réalisés en matière de protection de l'environnement et donc du patrimoine naturel, des abus intolérables sont constatés quotidiennement. Le secteur des pêcheries, notamment au niveau des pêches industrielles, a épuisé une importante partie de la ressource de nombreuses mers du globe, le braconnage est toujours outrageusement pratiqué au risque d'éliminer certaines espèces animales, etc. La pression induite par le tourisme sur les espaces des îles laisse pour l'heure quelques répit à la ressource en eau d'une part et aux populations locales d'autre part.

Il est impératif que les structures touristiques composent avec un devoir de mise en commun de ces richesses patrimoniales, un devoir de sensibilisation et d'éducation du public à cette ressource. Le tourisme qui prend en charge des enjeux collectifs, doit alors s'appuyer sur une mise en valeur raisonnée et responsable de ces milieux naturels sensibles. Il est alors nécessaire de développer une « éthique du tourisme » qui aurait la volonté de s'éloigner des intérêts à courts termes, pour prendre en considérations des impératifs écologiques, environnementaux et donc patrimoniaux. La charte du tourisme durable² initié par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) à la suite des conférences de Manille et de La Haye³ et des autres qui suivirent, illustre une volonté de promouvoir, partout dans le monde, un tourisme international équitable, responsable et durable au bénéfice partagé de tous les partenaires impliqués.

La notion de **développement durable** devient alors un aspect fondamental de l'activité touristique. La problématique du développement durable s'est construite progressivement, au cours des trois dernières décennies. Les travaux du Club de Rome, à la fin des années 1960, sont souvent cités comme point de départ des réflexions entre développement économique et protection de l'environnement. Relayées par la conférence de Stockholm et la déclaration de Cocoyoc (Mexique) ces réflexions vont voir émerger la notion de « Sustainable Development » défendant l'idée d'un développement qui ne soit pas uniquement guidé par des considérations économiques, mais également par des exigences sociales et écologiques.

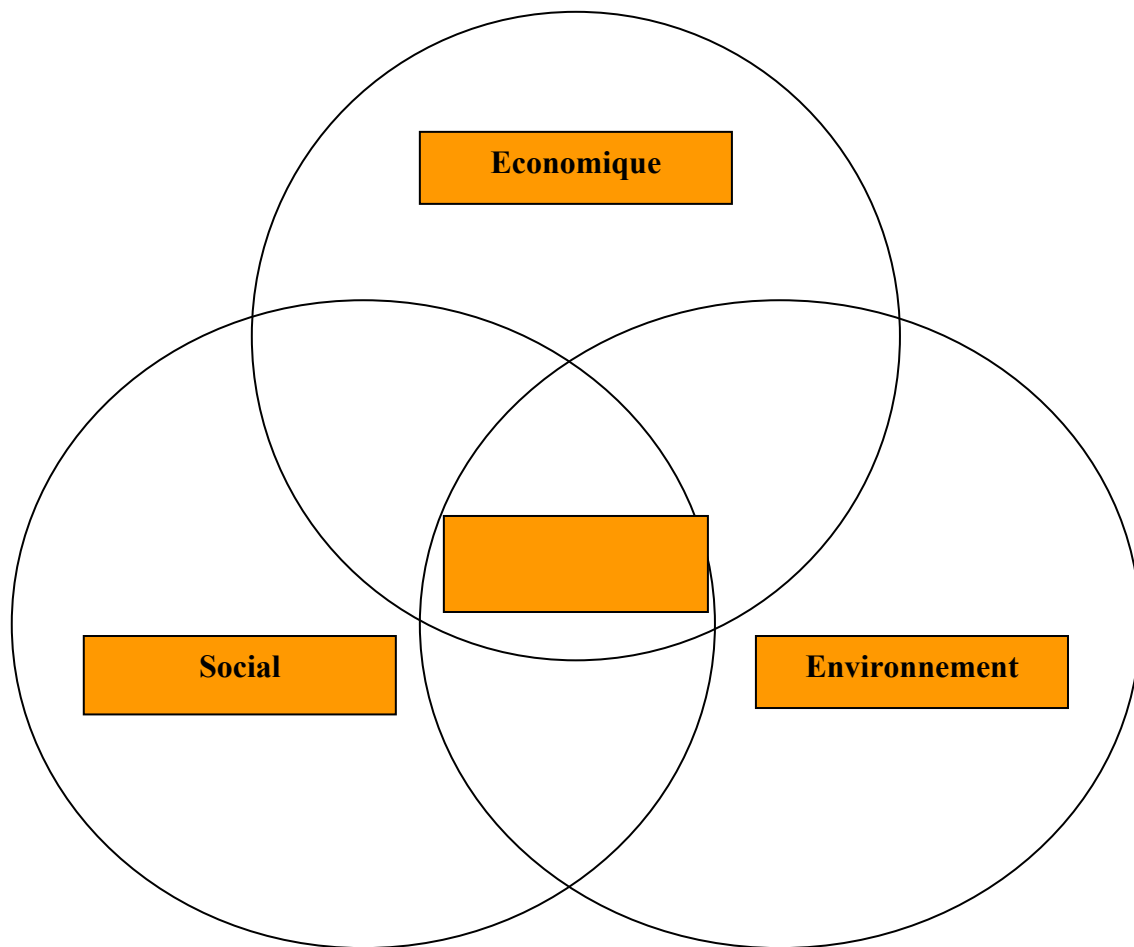
C'est dans un rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement paru en 1987 sous le titre « *Notre avenir à tous* », le rapport Brundtland, que l'on retrouve officiellement pour la première fois le concept de développement durable (Fig. 47). L'évaluation de la pérennité de l'activité touristique et la capacité d'absorption des flux touristiques et des effets induits, doit permettre aux gestionnaires de l'espace concernés d'harmoniser tourisme et environnement. C'est ce qui sera mis en avant lors de la conférence de Rio en 1992 avec l'adoption de l'Agenda 21.⁴

² Conférence mondiale du Tourisme durable à Lanzarote (îles Canaries, Espagne, 27 et 28 avril 1995)

³ Déclaration de Manille, 1980 de l'O.M.T. pour un tourisme social et Conférence interparlementaire sur le tourisme tenue à La Haye en 1989.

⁴ Agenda 21, ou Agenda pour le XXI^{ème} siècle, document de propositions sur l'environnement et le développement, non juridiquement contraignant, mais faisant autorité.

Fig. 47. Le développement durable et ses secteurs d'intervention.



Source : L. COMELIAU, N. HOLEC et J-P. PIECHAUD.

Dans ce contexte très théorique, le programme SAGE s'engage à réfléchir sur les modes d'utilisation de l'espace des îles Loyauté pour une gestion durable de la ressource en eau. Le tourisme adopte dans ce cadre un caractère très particulier car d'une part, il est l'objet de réelles volontés de développement et d'autre part, il engendre un risque potentiel non négligeable pour la qualité et la quantité de la ressource en eau.

Il s'agit de tenter de poser les bases d'un **développement touristique respectueux de l'environnement et des sociétés des îles**. Le tourisme est un élément majeur du développement social, économique et politique pour de nombreux pays et dans le cadre des îles Loyauté, cette activité constitue un pilier de l'économie. « C'est un secteur prometteur de croissance » (MAHE, 2002). Qu'est-ce que le tourisme durable aux îles Loyauté ? Cette question est constamment évoquée par de nombreux acteurs locaux. Il convient d'appréhender l'espace comme le support des enjeux économiques, politiques et socioculturels. En ce sens, la « patrimonialisation » des éléments constitutifs du territoire des îles permet de mettre en lumière les stratégies de chacun des acteurs. Ainsi, l'eau est considérée comme un patrimoine et représente une composante essentielle de l'environnement local qui doit être préservé.

M. HEOULA, président du Sénat coutumier, affirme : « les intérêts et enjeux concernant l'environnement de la Nouvelle-Calédonie doivent être entrepris dans le respect de ce patrimoine fondamental que représente le territoire. » (Colloque du 03 au 05 juillet 2002). La reconnaissance de l'intérêt de préserver un environnement intègre est l'émanation de la perception des acteurs coutumiers sur leur terre. Nous verrons dans le prochain développement quels sont les enjeux et intérêts du développement du tourisme aux îles Loyauté.

Mettre en avant une politique de développement du tourisme durable s'est afficher un certain nombre de critères à considérer, préserver, protéger et valoriser. A l'heure actuelle, le principal responsable du développement du tourisme aux îles Loyauté est la Province. L'analyse des orientations envisagées en matière de tourisme laisse apparaître un certain flou en ce qui concerne les mesures concrètes entreprises pour préserver l'environnement et garantir un respect des traditions et coutumes. Voici les perspectives d'actions du service du tourisme et de la mer de la P.I.L. :

- Les actions prioritaires :
 - la remise aux normes de l'hébergement, dont l'objectif est l'amélioration de l'existant, pour envisager par la suite des projets d'extension ;
 - L'animation du réceptif avec le développement d'activités plus professionnelles ;
 - La formation touristique et la sensibilisation de la population. Cette sensibilisation porte essentiellement sur les intérêts économiques que représente le tourisme ;
 - La mise en place d'un véritable plan d'information et de signalisation touristiques.

- les actions à long terme :
 - l'augmentation de la fréquentation touristique. Cette opération est envisagée par la création de nouvelles structures d'hébergement et d'activités. La formation de professionnels du tourisme est également avancée ;
 - La diversification de la clientèle touristique, à travers la valorisation d'une hôtellerie typique (dont la capacité doit tout de même être augmentée) en s'appuyant sur le produit gîte.
 - La diversification des activités touristiques pour déterminer un produit touristique original, reflet de l'image des îles Loyauté.

Ces orientations ont le mérite d'énoncer un certain nombre d'initiatives basées sur le respect du tissu local. Effectivement, axer le développement du tourisme sur un produit local, respectueux des sociétés et du milieu est impératif. Plutôt que le gîte, l'accueil en tribu semble toutefois le produit idéal pour garantir ce respect. Certes, cette forme d'hébergement nécessite quelques modulations pour s'adapter à la demande de la clientèle. Mais, à l'heure actuelle, les aspirations des touristes tendent vers des espaces où authenticité culturelle et naturelle est assurée.

Le volume de visiteurs actuel affectant l'environnement et les populations des îles ne conduit pas à tirer la sonnette d'alarme. Mais, c'est justement le bon moment pour déterminer quels sont les points positifs et les aspects négatifs des politiques de développement du tourisme engagées sur les îles Loyauté :

- Aspects positifs :
 - Répartition relativement homogène des structures sur le territoire des îles ;
 - Insertion des structures dans le paysage local ;
 - Implication de quasiment tous les niveaux d'organisation de l'espace concerné (individus, coutumiers, administratifs, politiques) ;
 - Respect des valeurs culturelles et maîtrise de la valorisation.

- Aspects négatifs :
 - Comportements individuels et collectifs de la population parfois irrespectueux de l'environnement ;
 - Conflits d'usage et de pouvoir ;
 - Mauvais rapports entre autorités coutumières et P.I.L. ;
 - Prise en compte insuffisante des problèmes potentiels engendrés par le développement du tourisme sur l'environnement. (rejets d'eaux usées)

Les effets du tourisme sur l'environnement peuvent être désastreux pour l'image de l'espace valorisé. Les exemples de dégradation du milieu naturel corrélés à une croissance de la pression anthropique provoquée par le tourisme sont nombreux : Hawaii, Polynésie française, La Réunion, Seychelles, etc.

Cependant, le tourisme peut représenter un agent de protection de l'environnement (DEWAILLY et FLAMENT, 2000), grâce notamment à :

- La réhabilitation de certains sites ;
- Création d'aires naturelles protégées ;
- Labellisation des espaces concernés ;
- Législation favorable à la protection de l'environnement (loi littoral).

B. Quel tourisme pour les îles Loyauté ?

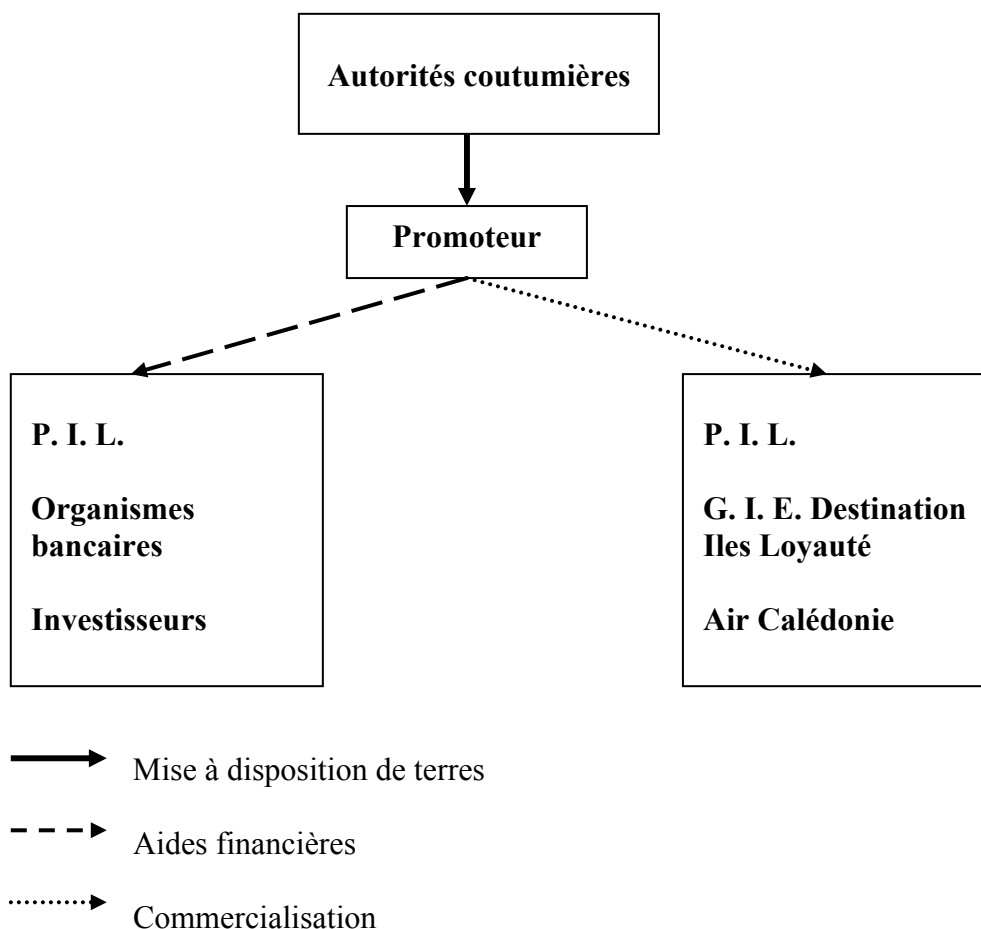
Les questions de développement durable, de valorisation du patrimoine naturel et culturel et de gestion de l'espace sont, comme je l'ai évoqué, au cœur des stratégies de mise en valeur du territoire des îles Loyauté. Ce dernier point reprend les différentes réflexions disséminées dans ce travail élaboré grâce notamment aux trois missions effectuées sur Lifou, Ouvéa et Maré. A travers l'analyse des remarques obtenues lors d'entretiens et d'échanges, je tente d'apporter quelques éléments de réponses à la question si brûlante :

« Quel tourisme pour les îles Loyauté ? »

Est-il seulement envisageable d'apporter une réponse tranchée ?

La réalisation de projets de développement économique, tel un établissement touristique, permet d'identifier les acteurs du territoire concerné. Une superposition d'acteurs sur un même espace concernant un même projet, avec des intérêts et enjeux différents, est alors constatée. Leur déploiement sur l'espace nouvellement mis en valeur se manifeste selon un schéma structurel relativement formel (fig. 48.).

Fig. 48. Acteurs et développement touristique sur l'espace des îles Loyauté.



Source : S. PULOC'H. 2002.

A la base, il y a le promoteur, ce peut être un individu, un groupe de personnes qui bénéficie des terres mises à sa disposition par les autorités coutumières. Celui-ci, s'appuie sur les subventions, prêts et autres aides financières accordées par les organismes présentés ci-contre. Un apport personnel est nécessaire dans l'élaboration du capital de la structure. Une certaine assise coutumière est également capitale, c'est-à-dire que le promoteur doit être en bon rapport avec le chef de clan et le chef du district. Ainsi, un certain nombre de promoteurs sont des personnes d'une cinquantaine d'années qui exercent un rôle important au sein du système social (clan et/ou tribu). Peu de jeunes sont responsables de gîtes et accueil en tribu, encore moins d'hôtels. De même que peu de personnes étrangères à la société kanake sont propriétaires ou gérantes de ces établissements. Il ne faut pas voir dans ce constat une volonté de replis et de ségrégation de la société kanake par rapport aux autres populations, bien au contraire, mais l'accès à la terre sur le territoire mélanésien n'est pas chose aisée.

1. La valorisation du tourisme, une illustration des enjeux et stratégie d'appropriation de l'espace.

La relation de la société mélanésienne à la terre est extrêmement étroite comme je l'ai déjà mentionné. Un rapport biologique et géographique (SAUSSOL, 1979) uni l'homme et son espace devenu territoire. La terre n'est pas une propriété privée, mais collective. Le sol a une double valeur, mythique et nourricière. Le cycle de l'igname rythme la vie des populations kanak (LEENHARDT, 1985). Ces populations s'identifient à cette terre qui héberge leurs fondements culturels. « C'est de la terre que nous sommes issus et c'est à la terre que nous retournerons, là où s'expriment nos ancêtres » (habitant de la tribu de Luecila, Lifou, mai 2002). L'assise foncière de la société kanake est indéniable. La valorisation de l'espace à l'heure actuelle semble néanmoins s'accorder avec d'autres modes de développement que l'agriculture.

La notion de propriété est liée à celle de fécondité. En effet, les terres stériles ne sont jamais appropriées malgré la pression démographique. Ce constat d'A. SAUSSOL était tout à fait valable dans le contexte de l'exploitation du sol par l'agriculture, il y a plus de vingt ans. Or, à l'heure actuelle, on se rend compte que l'intérêt suscité par certains espaces potentiellement intéressants pour le développement du tourisme, sont revendiqués et ce parfois violemment. Ainsi, à Maré un clan s'est disputé la propriété d'un espace face à une plage pour édifier un gîte (habitant de Maré, juillet 2002). Dans ce contexte la dimension économique se substitue brutalement aux considérations sociales.

« la question foncière, écrit D. DUSSY (in BENSA et LEBLIC, 2000) ... est au centre des revendications kanak depuis le début de la colonisation. La rétrocession foncière en milieu rural s'appuie en partie de la démonstration qui peut être faite de l'occupation ancienne d'un espace par les ascendants ou représentants des demandeurs. L'argument coutumier a valeur de cadastre, et fait par conséquent, autorité en matière de propriété foncière.. « Les expressions changent selon la période et l'environnement. Cependant, le sens de ces réponses, la signification de notre concept de l'homme et de son rapport avec l'espace, le cosmos et le monde demeurent le même. Pour réaliser la tradition, nous avons l'habitude d'utiliser la monnaie kanake. Aujourd'hui, nous ajoutons des étoffes et de l'argent, mais le discours demeure identique. Les références philosophiques et nous ajouterions que les références socio-mythiques demeurent les mêmes. Ceci est primordial, ça n'a pas changé, et je crois que ça durera toujours. » (TJIBAOU, 1988). L'évolution vécue par la société kanake lui permet de s'adapter aux exigences économiques et politiques tout en préservant ses fondements. Il est

vrai que le discours s'adapte à la situation et dans le cadre du développement du tourisme cela peut se vérifier. En effet, la « concession » de terres consacrées à la construction d'une structure de tourisme qui avait été accordée à un promoteur de Lifou ont été soudainement revendiquées par un clan voisin. Celui-ci a affirmé que la terre sollicitée était en fait, son berceau traditionnel. L'espace a donc été cédé à ce clan et le projet touristique a été annulé.

Ces impératifs socio-culturels qui organisent l'espace kanak se superposent également aux enjeux politiques. **Chaque projet de développement représente une vitrine des orientations et stratégies engagées** par les autorités politiques et notamment de la Province des Iles Loyauté. A l'heure actuelle, la Province des Iles Loyauté tout comme la Province Nord est dirigée par le mouvement d'indépendance kanake, le Front de Libération National Kanak Socialiste. J-M. TJIBAOU, explique le sens du socialisme kanak : « le S dans FLNKS signifie que la souveraineté de notre terre se traduit par une organisation économique, par un refus de l'exploitation de notre patrimoine exclusivement pour le profit d'un petit nombre de personnes. Pour nous, ce S est aussi intimement lié à Kanaky. Il n'y a aucune référence que ce soit aux doctrines développées par d'autres. Nous écrivons nous-même notre socialisme ». Cette définition est particulièrement intéressante car, les orientations en terme de développement touristique proposées par la P.I.L. semblent diverger quelque peu. En effet, la politique globale vise à un accroissement de l'activité touristique grâce à la valorisation des gîtes et hôtels. Ces établissements doivent avoir un fort pouvoir d'entraînement sur l'économie locale. Certes en terme d'emplois, ces structures offrent des potentialités intéressantes, mais en terme d'induction dans le tissu local ce n'est pas encore suffisant. L'achat de produits locaux doit garantir des retombées issues du tourisme à l'ensemble de la société des îles. Aussi, pourquoi ne pas créer une coopérative des îles qui desservirait le marché local et le marché touristique par la-même. Cette organisation a déjà été entreprise, mais « il était trop tôt, nous n'avions pas le marché pour écouler les produits et surtout trop de moyens utilisés à perte, c'est pour cela que ce système s'est arrêté » explique P. HNAILOLO, ancien employé à cette coopérative (propos recueillis en mai 2002 à Lifou).

Les moyens qui ont été accordés par l'Etat français à la Nouvelle-Calédonie, qualifiés d'assistanat, ont occasionné d'énormes gaspillages. La faute à qui ? A l'inertie du système kanak qui ne veut pas se fondre dans l'économie marchande, répondront nombre d'auteurs. Les subventions accordées ne font en fait que tuer l'initiative. « Les gens sont assistés, ils ne se démènent pas pour obtenir leur pain, ils attendent qu'il leur tombe tout cuit de Nouméa. C'est de la faute des subventions accordées trop facilement » (entretien avec A. N. habitant de Rô, Maré, juillet 2002). Les promoteurs qui souhaitent construire un projet doivent établir un dossier de subventions, celles-ci sont accordées par la province dont le budget est alloué par l'Etat français, est-ce vraiment le souhait des indépendantistes d'être tributaires d'un tel système ? (GUIART, 1999).

De plus ce système colonial a montré ses effets pervers sur l'esprit d'entreprise des kanaks. Pour D.MOLE secrétaire général à la mairie de Lifou : « l'initiative dans le cadre du développement économique est à mettre en rapport avec le complexe du colonisé mis en valeur par F. FANON. Le Kanak a subi la colonisation et maintenant lorsqu'il souhaiterait s'émanciper, ses relations avec les autorités politiques, administratives ou bancaires en pâtissent. Il a peur de prendre des initiatives, et fait ce que le commandeur a dit ! Il faut changer cette conception, avoir une conception horizontale. C'est-à-dire qu'il faut intégrer et faire participer les populations dans chaque projet de développement économique ».

Concernant les opérations de développement menées dans le cadre du F.A.D.I.L., le manque d'information, de réflexion et de discussion sur ce que peut-être un développement adapté n'encourage pas l'initiative en matière économique. Ce développement doit prendre en compte les contingences sociales et culturelles. Les programmes de développements économiques initiés par les services de la P.I.L. bénéficient d'enveloppes budgétaires attribuées lors d'un vote annuel. Ainsi, le développement du tourisme coûtera pour 2002 :

- Appui aux promoteurs privés : 87 500 000 F CFP
- Aide aux structures touristiques : 9 000 000 F CFP
- Remise aux normes des gîtes : 80 000 000 F CFP
- Mouillage de plaisance : 4 500 000 F CFP
- Mise en place de sentiers de randonnées : 3 000 000 F CFP
- Aménagement, signalisation touristique : 11 500 000 F CFP
- Manifestations sur les îles Loyauté et extérieur : 15 000 000 F CFP
- Promotion : 70 000 000 F CFP
- Marinas de Wé et Tadine : 122 080 000 F CFP

Total : 402 580 000 F CFP

Au delà de ces considérations financières, il est nécessaire de connaître les motivations qui animent les promoteurs lors de la réalisation d'une structure de tourisme.

2. Initiatives et réticences, dualité de la valorisation du tourisme

L'esprit d'initiative peut être effectivement affecté par les contraintes et avantage du monde politique et administratif. Mais, en majorité, les personnes qui se lancent dans un projet, ne le font pas de manière isolée. « Chaque projet de développement met en scène un certain nombre d'acteurs, qui doivent avoir une même aspiration, à savoir une même volonté de transformer les choses. Cette volonté doit être mise en valeur par la communication » Paul NEAOUTYNE, juillet 2002. L'impulsion vient du clan ou de la tribu. Le promoteur est quelqu'un qui a souvent eu l'occasion de sortir de l'île. Ce dernier a fait des études à Nouméa, voir même en métropole. Le choix de revenir s'implanter sur son île est conditionné par de multiples facteurs :

- Attachement à la terre (*identité territoriale*) ;
- Envie de diversifier les activités de l'île, d'apporter « du sang neuf » et gagner de l'argent (M. G., mai 2002, Lifou) (*dynamisme économique*);
- Prendre la succession des parents (M. H-Y., juillet 2002, Ouvéa) (*succession familiale*)

Tous ces éléments, et certainement d'autres encore, révèlent à la fois l'esprit d'ouverture des îliens sur le monde extérieur et une attitude protectionniste de leur patrimoine qu'ils sont seuls à mettre en valeur.

L'argent est-il au cœur des préoccupations de ces promoteurs ? Certainement, mais l'idée de profit peut être discutée. Ainsi, « La recherche du profit financier, n'est pas dans l'esprit des gens. Par exemple, l'autre jour sur le marché de Wé, des jeunes vendaient des langoustes à un prix dérisoire. Je leur ai dit que le prix affiché était ridicule et qu'ils pouvaient se faire plus d'argent. Mais, leur réponse a été nette. Ils se moquaient de gagner plus d'argent, il leur fallait simplement de quoi payer le billet du bateau pour les embarquer pour Nouméa suivre

un concert de reggae ! » (D.MOLE, à Wé, Lifou, avril 2002). Certes, l'idée de posséder un capital financier important n'est pas un impératif pour les populations des îles. Mais, on ne peut pas dire pour autant qu'ils se moquent de gagner ou non de l'argent. Ainsi, les profits enregistrés au sein de la structure touristique ne sont pas toujours utilisés pour réinvestir dans les équipements et le fonctionnement de l'établissement. L'achat d'une voiture neuve, par exemple, marque une certaine forme de prestige faisant la fierté de son propriétaire qui affiche par la même sa réussite.

Dans ce contexte un projet de développement économique peut être l'objet de **rivalités** et d'opposition parfois violentes. A cet égard, il arrive de rencontrer un établissement en cendres, comme par exemple, à Wabao à Maré, illustrant les conflits entre un clan ou plusieurs pour la mise en valeur de l'espace et des profits qu'elle représentera. Certes, lorsque l'on interroge les gens sur la cause des conflits, le foncier apparaît comme la réponse toute trouvée. Je ne prétends pas nier le phénomène, mais l'insertion dans l'économie imposée par le territoire conduit également à des dérives comme celle-ci.

L'idée du développement d'une activité économique est aussi l'occasion de révéler les **conflits de générations** qui opposent les anciens qualifiés de « conservateurs » et les jeunes à l'origine de l'initiative. Ainsi, H-Y, A. S. d'Ouvéa, N. P. de Lifou m'ont fait part de ce sentiment qui, plus que du conservatisme, reflète une certaine jalousie de la part des aînés qui se voient dépossédés des revenus enregistrés sur leurs terres.

Ch. WASHETINE, lors du colloque⁵ du 03 au 05 juillet 2002 « L'Etat pluriculturel et les droits aux différences », affirme : « la Province des îles est une terre coutumière à part entière, mais doit-on parler d'homogénéité du peuple des îles ? Il apparaît que les oppositions sont multiples et liées aux nombreuses convictions qui participent de la richesse des populations des îles. Les jeux de pouvoirs doivent permettre l'émancipation du peuple kanak et non pas l'inertie qui est souvent évoquée. La communication entre les habitants des îles, puis avec ceux de l'extérieur permettent de rompre avec l'insularité qui est perçue comme un véritable obstacle au développement. Le développement est alors une solution pour s'extirper de ces conflits ! ». Dans ces propos on sent la volonté d'en finir avec les rivalités qui divisent pouvoir coutumier et pouvoir politique. La participation de ces deux entités dans un même projet de développement n'est pas antinomique. Au contraire c'est cette richesse d'opinions et de savoirs sur l'espace concernés qui doit être mobilisée pour dynamiser les projets.

Sur le plan de la gestion de l'environnement tout processus et donc également lié à ces facteurs : argent et enjeux de pouvoir. P. NEAOUTYNE Président de la Province Nord à ce sujet « ...Pour nous, la préoccupation environnementale est importante, car par le biais du développement économique nous pourrions utiliser les profits pour améliorer les conditions de vie ainsi que la qualité de l'environnement... » Répond à une question sur le développement minier et les risques sur l'environnement lors du colloque « L'Etat pluriculturel et les droits aux différences », précédemment évoqué. Ainsi, **l'environnement devient une bannière fédératrice, derrière laquelle se regroupent tous les acteurs du développement**. Cela ne signifie pas que tout le monde parle d'une même voix et aspire à un même objectif, mais d'une manière générale la population des îles et les acteurs locaux ont conscience que préserver un environnement de qualité est impératif pour la pérennité du développement économique. Ce constat est d'autant plus évident lorsque l'on parle de tourisme et d'image véhiculée par la destination (R. KOKONE, Wé, Lifou, mai 2002).

⁵« L'Etat pluriculturel et les droits aux différences », organisé par l'UNC, allocution du 05/07/2002 concernant la citoyenneté dans le contexte des îles Loyauté.

Envisager le tourisme dans ce contexte du développement durable doit donc être une des motivations premières des acteurs fonciers, économiques et politiques :

- Respect des sociétés des îles :
 - Eviter la folklorisation
 - Harmoniser les forces vives, initiatives
 - Sensibiliser les touristes

- Respect de l'environnement :
 - Analyser la qualité des eaux usées au niveau de chaque structure
 - Vérifier l'efficacité et fonctionnement des équipements
 - Eviter gaspillages et rejets

Pour M. Damien YEWEINE, vice-président de la Province des îles « le tourisme représente un élément important pour le développement économique des îles, mais doit être raisonné, il s'agit d'être en rapport avec la culture et l'environnement des îles. Cette activité doit profiter à l'ensemble des habitants de Lifou, Maré et Ouvéa » (juillet 2002). Cette remarque, certes consensuelle, révèle toutefois la volonté de préserver les valeurs traditionnelles qui font la richesse de la destination et la garantie d'un environnement conforme aux pratiques locales.

La poursuite du développement durable du tourisme exige la mise en place d'un cadre réglementaire approprié. Un certain nombre d'indicateurs peuvent aider à suivre la situation. Ces indicateurs doivent prendre en compte les spécificités du tissu économique, politique et socioculturel local, et s'appliquent ici à la pression exercée par le tourisme sur la ressource en eau.

- Identité et culture :
 - Perte d'identité culturelle (langue d'expression, habitudes alimentaires, diffusion des mythes et légendes) ;
 - Actions illicites sur les sites tabous (accessibilité à ces sites).

- Environnement :
 - Disponibilité en eau potable ;
 - Consommation d'eau par les touristes/nuitée ;
 - Rejet de polluants (liquides et solides) par les structures (analyses de qualité de l'eau) ;
 - Equipements de traitement des eaux usées (systèmes de traitements, de recyclage, etc.) ;
 - Pression sur les sites (fréquentation de touristes / jour sur une superficie donnée).

- Politiques et instruments économiques et législatifs :
 - Accessibilité à la destination
 - Nombre de touristes qui visitent la destination ;
 - Taux de remplissage des établissements touristiques ;
 - Nombre d'emplois dans le tourisme ;
 - Recettes touristiques ;
 - Prix pratiqués ;
 - Proportion de produits locaux proposés aux touristes ;
 - Proportion de touristes par habitants ;
 - Répartition des recettes (pour populations locales, pour investissement publique, pour protection de l'environnement) ;
 - Existences de plans stratégiques d'orientation de l'activité touristique en faveur de la préservation de la nature et de la culture locale ;
 - Existence de lois qui favorisent le développement du tourisme durable

Le tourisme aux îles Loyauté est un secteur encore émergent. Les orientations en matière de valorisation de l'espace s'efforcent de promouvoir la destination, dans l'optique d'accueillir un maximum de visiteurs garantissant le développement économique de la province. Or, ce développement économique doit s'entreprendre grâce à la participation des populations locales, pour le respect de celles-ci et de l'environnement qui les abritent. C'est dans le sens d'un développement durable du tourisme que doit s'envisager l'émancipation économique de l'espace des îles.